Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 6 (1933)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Assemblée générale annuelle de l'Union Suisse pour l'Amélioration du Logement, à Genève, les 13 et 14 mai 1933

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'HABITATION

JUIN 1933 6me ANNÉE 6

Assemblée générale annuelle de l'Union Suisse pour l'amélioration du logement, à Genève, les 13 et 14 mai 1933.

Le samedi 13 mai se sont réunis à Genève les délégués des diverses sociétés coopératives, des corporations et administrations intéressées aux questions du logement et qui sont membres de l'U. S. A. L.

Au cours de la partie administrative, le Conseiller d'Etat Turrettini, représentant du gouvernement et le Conseiller administratif Naine, représentant de la Ville, prirent la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués réunis au nombre d'environ cent cinquante dans les salles du Club Alpin, mises à disposition à cette occasion.

Les rapports, comptes et budgets ont été approuvés et le Président central, Dr. Peter, de Zurich, réélu par acclamations. M. Freymond, de Lausanne, démissionnaire, est remplacé par M. A. Hœchel, de Genève, rédacteur du bulletin « L'Habitation ». De chaleureux remerciements sont adressés à M. Freymond pour l'activité qu'il a déployée dès la fondation de l'Union Suisse et qu'il continuera à exercer en sa qualité de Président de la Section Romande.

Une série de trois conférences clôtura la séance: le Prof. Mangold, de Bâle, parla d'une très intéressante enquête qu'il a faite auprès des coopératives d'habitations sur la question de la réduction des loyers. M. A. Hœchel, architecte, exposa le développement de l'habitation à Genève, et M. Winkler, Zurich, apporta des renseignements sur les logements ayant un caractère d'utilité publique en Suisse allemande.

Le lendemain matin, une tournée en autocar donna l'occasion aux nombreux participants de visiter le Bureau International du Travail, la Cité Vieusseux et de voir au passage de nombreux groupes de logements économiques.

Une réception officielle à l'Athénée fut aimablement offerte par la Ville de Genève puis l'Assemblée se termina par un banquet à l'Hôtel Bellevue où un seul discours, de belle tenue, du Stadtammann Naegeli, de St. Gall, clôtura dignement la réunion.

Assemblée de la Société pour l'Amélioration du Logement, Genève.

tenue à la Salle de l'Athénée, le jeudi 6 avril, à 20 h. 30

M. le Dr Betchov, président, donne lecture de son rapport sur l'exercice 1932. Ce rapport sera publié dans le journal « L'Habitation ».

M. Roger Rehfous présente les comptes, que MM. Lapp et Magnin ont vérifiés et trouvés conformes aux écritures. M. Lapp donne lecture du rapport des vérificateurs, concluant à accepter ces comptes et à donner décharge au trésorier.

L'Assemblée consultée approuve la gestion du Comité et les comptes de l'exercice.

Il est proposé de nommer à nouveau les membres actuels du Comité et de renouveler le mandat des vérificateurs. M. Lapp veut bien se charger de remplacer M. Du Bois, malade, L'Assemblée approuve ces réélections.

Aucune proposition individuelle n'étant annoncée, la parole est donnée à M. Torcapel, architecte, pour sa conférence intitulée: « L'Architecte en face des problèmes posés par l'hygiène. »

M. Torcapel signale les recherches faites par des spécialistes qui ont attiré l'attention sur les conditions hygiéniques nécessaires dans la construction, pour la santé publique. C'est ce qui a dirigé les architectes vers les conceptions modernes pour les habitations: plus d'air et plus de lumière solaire. On s'est désolidarisé pour atteindre ce but, des formes architecturales ayant surtout en vue la beauté artistique. Il faut choisir.

Les nouvelles méthodes de construction et les nouveaux matériaux employés permettent d'abandonner les règles précédemment observées dans l'architecture. Cela a eu comme conséquence une grande liberté dans le balancement des pleins et des vides. Grâce au béton armé, des solutions imprévues ont pu être réalisées.

M. Torcapel a fait passer de nombreuses projections, de monuments anciens et jusqu'à la fin du 19me siècle, puis quelques échantillons des solutions innovées par les architectes modernistes. Il convient, dans le jugement de ces images, de transposer les notions de goût qui ont eu cours jusqu'ici. Selon les modernistes, le résultat à atteindre pour la commodité et l'agrément de l'habitation conditionne le problème de l'esthétique. C'est une nouvelle éducation et manière de voir à inculquer aux générations futures.

Le Secrétaire: F. Reverdin.

Rapport du Président pour l'exercice 1932.

Mesdames, Messieurs,

Les temps si instables que nous vivons à l'heure présente donnent à l'activité d'une société telle que

la nôtre des caractères très spéciaux. Le côté social, économique, des questions touchant au logement prend nécessairement un grand développement, et l'œuvre purement technique et hygiénique ne constitue plus, comme il y a peu d'années encore, le principal de nos occupations.

Dans le premier de ces domaines, c'est-à-dire le côté économique et social, nous avons suivi d'aussi près que possible les travaux de la **Commission des loyers** instituée par l'Etat. Comme vous le savez, celle-ci, commission purement consultative d'ailleurs, n'a pu arriver à émettre un avis unanime sur des mesures, pratiquement réalisables, qui permissent d'émettre le prix des loyers en accord avec les baisses de salaires et de revenus qui sont presque générales. Néanmoins, les lois rigoureuses qui paraissent régir le statut économique. du monde ont commencé à se faire sentir là aussi, et l'on ne peut plus dire aujourd'hui comme il y a un an que les baux locatifs sont les derniers contrats résistant au mouvement vers la vie à meilleur marché.

Nous continuons à collaborer à la gestion des immeubles de la **Cité - Vieillesse** de Vieusseux et c'est avec satisfaction que nous avons enregistré le bilan financier normal de la première année de vie de cette entreprise dont les services humanitaires sont déjà appréciés de tout le monde.

Nous avons salué avec la plus grande sympathie la création à Genève d'un **mouvement du Coin de Terre.** Ceux d'entre vous qui ont assisté à la conférence de M. Goemaere, le 17 mars à la Réformation, ont pu se rendre compte du souffle d'idéalisme pratique qui inspire cette œuvre. Elle touche de suffisamment près les questions du logement pour que nous ayons pensé devoir accepter avec empressement l'invitation qui nous a été faite de patronner le Coin de Terre et de déléguer un des membres de notre comité dans son propre comité de gestion.

Le comité de la Société genevoise pour l'Amélioration du Logement a estimé qu'il était de son devoir de prendre position à propos d'un **nouveau règlement du Service des Eaux,** qui tend à imposer plus lourdement, dans certains, cas, les propriétaires d'immeubles; charges qui, bien entendu, sont supportées en dernier lieu par les locataires eux-mêmes. Nous avons fait valoir des arguments rappelant qu'il faut tout faire à l'heure actuelle pour diminer le coût des logements plutôt que pour l'augmenter.

En matière de **préoccupations d'ordre plutôt technique,** nous avons eu l'occasion d'aider à l'organisation d'une conférence de M. Cellérier sur **l'étude du bruit dans les logements** et sur l'état actuel des recherches visant à assurer le plus grand isolement acoustique de chaque appartement.

M. Dériaz, architecte, nous a aimablement reçus dans ses installations à la rue du Vieux Collège et nous a démontré les avantages du système de **chauffage des appartements par les planchers,** système dont il est l'inventeur.

Une visite **à la nouvelle maison de l'Armée du Salut** de la rue Verdaine, sous la direction de l'architecte, M. Edmond Fatio, nous a intéressés par la démonstration des particularités de conception et d'exécution de cet immeuble à la destination si spéciale.

* * *

Notre journal l'Habitation a changé d'aspect, comme vous l'avez vu, à partir du 1er janvier, il est actuellement imprimé en Suisse romande. Nous avons été heureux de garder avec ses rédacteurs successifs, MM. Minner et Hoechel, tous deux membres de notre comité, un contact suivi.

Je rappelle à cette occasion que l'Habitation vous a annoncé dans son dernier numéro **l'Assemblée annuelle de l'Union Suisse des Sociétés pour l'Amélioration du Logement** qui se tiendra à Genève, les 13 et 14 mai, et s'occupera en particulier de nos nouveaux logements économiques: Coopératives d'Habitation et Cité Vieillesse de Vieusseux.

Je tiens aussi à dire ici combien plusieurs de nos membres, bien placés pour cela, apprécient le travail que fait notre **Service cantonal d'Hygiène** dans le domaine qui nous intéresse. C'est un travail souvent ingrat, en ce sens que les règlements peuvent souvent paraître bien gênants à ceux à qui on en demande l'application; mais celui qui siège dans les Commissions de recours — qui sont tout autant des Commissions de conciliation — prévues par la loi, peut apprécier la manière dont le Service d'Hygiène comprend sa tâche et essaie d'enlever à ses interventions tout caractère vexatoire.

* * *

J'en arrive, Mesdames et Messieurs, à un devoir qu'il m'est fort facile de remplir, c'est de rendre un hommage reconnaissant à mes collaborateurs dans le comité. J'ai toujours trouvé en notre secrétaire, M. Fr. Reverdin, un collaborateur complaisant et parfaitement renseigné; en notre trésorier, M. Rehfous, l'homme exact dont vous entendrez tout à l'heure le rapport, et dans les autres membres du comité qui assistent fidèlement à ses séances des conseillers éclairés et qui nous apportent des suggestions et des initiatives.

Ma tâche de président a donc été agréable. Je ne vous dirai pas qu'elle fut aisée, car le rôle que notre société a assumé est varié, difficile à remplir, et demanderait un président d'une compétence plus étendue et disposant de beaucoup plus de temps. J'ai fait de mon mieux, heureux de pouvoir m'inspirer de la ligne de conduite qu'ont tracée mes tout derniers prédécesseurs, le Dr. Montandon, puis le Dr. Zoppino, auxquels je tiens à adresser encore, au nom de notre société et de l'œuvre qu'elle représente, tous nos remerciements.

Dr Betchov.

Genève, 6 avril 1933.

Comptes 1932.

Recettes:	Cotisations	Fr.	662.30
	Intérêts et dons . . .	»	907.10
		Fr.	1,569.40

Dépenses:	Local	Fr.	30.—
	Impression et publicité.	»	510.25
	Frais de bureau . . .	»	24.15
	Participations et dons .	»	506.40
	Frais divers	»	50.25
		Fr.	1,121.05

Fortune au 31 décembre 1932:

	Capital disponible .	Fr. 22,438.95
	Membres à vie . .	Fr. 1,200.—
		Fr. 23,638.95

Représenté par:

Fr. 1,018.40	Compte de chèques postaux.
» 3,591.50	Banque d'Escompte Suisse.
» 1,604.45	H. Boveyron & Co.
» 17,424.60	Titres.
Fr. 23,638.95	

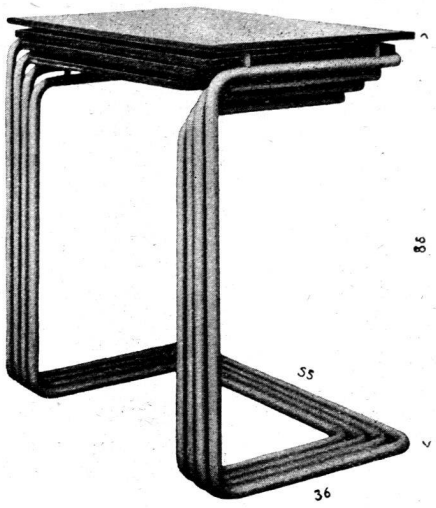

Table gigogne (fig. 1).

Mobilier.

Tendances actuelles dans la fabrication du mobilier moderne.

Parallèlement au développement du logement, qui a subi de profondes modifications durant ce dernier siècle, nous constatons une tendance nouvelle, de date plus récente, dans la fabrication du mobilier.

Logis d'hier...

Au XVIIIe siècle, les appartements bourgeois étaient composés de locaux dont la destination n'était pas strictement déterminée. Il était facile d'intervertir le rôle du salon, de la salle à manger et de la chambre à coucher, car ces locaux se ressemblaient fort.

...et d'aujourd'hui.

Dans le logement moderne, l'usage de ces locaux est nettement spécialisé. Le salon a fait place à la grande chambre commune, séparé d'une petite salle à manger par un simple rideau ou une porte à coulisse; très souvent même ces deux pièces n'en font qu'une seule. La cuisine est devenue ce que nous appelons un laboratoire, car ses dimensions sont uniquement calculées pour le travail de la cuisinière, et non plus pour prendre des repas. Les chambres à coucher sont plus petites, mais on a soin de leur adjoindre une chambre de bains et de les exposer, dans la mesure du possible, au levant.

Bref, les plans de nos appartements actuels sont caractérisés par l'adaptation de chaque pièce à une destination bien déterminée; ils ne sont donc plus interchangeables comme autrefois.

Meubles transformables.

Il est assez curieux de constater que toute une partie du mobilier suit une tendance inverse. On trouve, en effet, actuellement, certains meubles à plusieurs destinations, ce qui n'était guère le cas jadis. C'est pour des raisons d'économie et aussi pour une utilisation plus rationnelle de la surface du logement que le public achète aujourd'hui des meubles à diverses fins.

Quelques exemples.

Les reproductions que nous donnons ci-dessus nous montrent quelques-uns de ces types de meubles. Voici, par exemple (fig. 1), une série de quatre petites tables qui s'emboîtent les unes dans les autres pour prendre en temps habituel la place d'une seule. A l'occasion d'une réception, la maîtresse de maison peut déployer très rapidement ces petites tables en les répartissant au gré des invités pour y placer les boissons, pâtisseries, cendriers, etc. Dans maintes autres circonstances, ces petits meubles rendent les plus grands services.

Voyez (fig. 2) un meuble servant de canapé confortable durant la journée, transformable, de nuit, en un lit des plus confortables. Ce meuble sera particulièrement utile à ceux qui ne possèdent pas de chambre d'amis ou de chambre d'enfant.

Ici (fig. 3), c'est une table pliante qui, en été, se transportera très facilement sur le balcon ou dans le jardin, et permettra de prendre le repas en plein air, alors que la table de la salle à manger n'est guère transportable. On pourrait encore signaler, à cette même destination, les chaises pliantes. Pour la bibliothèque, il existe des éléments démontables qui permettent d'agrandir ce meuble au fur et à mesure des besoins. Pour les armoires, nous trouvons les éléments standard qu'il est possible d'acheter peu à peu, selon les nécessités. Cette énumération incomplète montre la tendance très nette à l'économie et au pratique dans le domaine du mobilier.